



● AVANCEMENT ET MUTATIONS : L'OPACITÉ AU SOMMET, L'ÉGALITÉ AU TAPIS !

LA REGION PACA CORSE DENONCE !

Marseille le 9 MAI 2025

Depuis l'application de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 (mise en œuvre progressive dès 2020 et pleinement à partir de 2021), la gestion des carrières des agents publics a basculé entre les seules mains de l'administration. Un recul démocratique majeur.

DES TABLEAUX D'AVANCEMENT... DEVENUS IMPÉNÉTRABLES !

Avant la réforme, les tableaux d'avancement étaient transmis en toute transparence aux organisations syndicales.

Les agents avaient des garanties : des critères clairs, un dialogue social exigeant, un droit de regard des représentants du personnel.

Aujourd'hui :

- Aucun tableau communiqué à la CGT dans certaines DISP, alors qu'ils le sont encore ailleurs !
- Des critères inconnus ou flous ;
- Des décisions prises sans contrôle, dans l'opacité totale, sans justification ;
- Des retards inacceptables dans l'établissement des tableaux.

MUTATIONS : UNE CAPTATION UNILATÉRALE PAR L'ADMINISTRATION

Les mutations, elles aussi, sont désormais définies **exclusivement par l'administration**, en dehors de tout regard paritaire.

Résultat :

- Des CAP où les agents sont laissés dans l'ignorance jusqu'à la dernière minute ;
- Des décisions souvent **incompréhensibles**, vécues comme **injustes**.

Et tout cela au nom d'une soi-disant "simplification".



UNE LOI QUI DÉMANTÈLE LES CONTRE-POUVOIRS

Rappelons que cette dérive trouve sa source dans :

- ◆ La loi n°2019-828 du 6 août 2019 relative à la transformation de la fonction publique,
- ◆ Son décret d'application : décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019,
- ◆ Et la suppression des compétences des CAP sur les décisions individuelles (avancements, mutations, mobilités...).



LES ORGANISATIONS SYNDICALES DOIVENT REPRENDRE LEUR PLACE !



TROP C'EST TROP : RÉAGISSONS !

Ce système, devenu **illisible, injuste et inefficace**, n'est plus tenable.
Il crée frustration, démotivation, ressentiment et inégalités.
Il nie la valeur professionnelle, les parcours, l'investissement.



Mobilisons-nous pour le retour à une gestion des carrières fondée sur l'équité, la transparence et le dialogue social.



Interpellons les parlementaires, les médias, les élus locaux.



Refusons que l'avenir professionnel des agents soit livré aux logiques de copinage et d'arbitraire.

La CGT PACA CORSE le dit clairement : cela ne peut plus durer.



Les syndicats doivent pouvoir exercer à nouveau un contrôle réel.



Nous exigeons le rétablissement de CAP consultatives sur les avancements et les mutations.



Nous exigeons la transparence intégrale des tableaux d'avancement et des mobilités.



Nous exigeons un dialogue social réel, et non un monologue administratif.

Défendons nos droits, redonnons du sens à la carrière des agents publics.

Le bureau Régional PACA CORSE